Pays Rhénan

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

BULLETIN n.9 1er semestre 2021

Dalhunden – Drusenheim
Forstfeld – Fort-Louis
Gambsheim – Herrlisheim – Kauffenheim
Kilstett – Leutenheim – Neuhaeusel
Offendorf – Roeschwoog – Roppenheim
Rountzenheim-Auenheim – Sessenheim
Soufflenheim – Stattmatten

NOTRE BULLETIN, POUR FAIRE LE LIEN AVEC VOUS



J'ai le grand plaisir d'ouvrir ce neuvième numéro de « *Pays Rhénan* », journal qui vous informe régulièrement sur les travaux, les décisions et les projets de notre Communauté de Communes. Il est le premier du nouveau mandat 2020-2026 et il est l'occasion de vous présenter, entre autres, la nouvelle assemblée du Pays Rhénan issue des élections municipales et communautaires de juin dernier.

2020 a été marqué par la crise sanitaire.
La Communauté de Communes s'est engagée au cours de cette période difficile. Elle a contribué à hauteur de 2 € par habitant au fonds « Résistance » de la Région Grand Est destiné à soutenir la trésorerie des petites entreprises et des associations.
Elle a mis en place les mesures indispensables pour protéger ses agents et ceux des communes. Elle a acquis des masques qui ont été distribués aux habitants par les communes.

Nous resterons collectivement attentifs dans les mois qui viennent.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour

2021

Denis Hommel
Président de la Communauté de Communes du Pays Rhénan et Conseiller Départemental du Bas-Rhin.



P2 LES ÉLUS DU PAYS RHÉNAN
P3 NOS ACTIONS
P4 AU SERVICE DES HABITANTS



Label « ACCUEIL VÉLO ».



Plan Climat : à l'action !



La Communauté de Commune mobilisée.

Le mandat 2020-2026

Nouvelle étape pour le Pays Rhénan

FORTE DE SES SIX ANNÉES D'EXPÉRIENCE ET DU TRAVAIL CONJOINT ENTRE NOS 17 COMMUNES, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PEUT S'APPUYER SUR UN SOCLE SOLIDE ET SUR SES ATOUTS POUR REGARDER VERS L'AVENIR. LE POINT SUR LES PERSPECTIVES AVEC LE PRÉSIDENT, DENIS HOMMEL.

Dans quel esprit va œuvrer le conseil communautaire dans le mandat qui s'ouvre ?

Notre Communauté de Communes, issue d'un regroupement entre quatre Communauté de Communes, est née en 2014 et elle a montré au cours de ses six premières années d'existence qu'elle joue son rôle d'espace de solidarité et qu'elle permet de faire ensemble, avec succès, ce que les communes ne peuvent pas faire ou atteindre seules. Elle va continuer d'agir ainsi, au service du territoire et des habitants.

Quelles seront les priorités ?

Nous allons poursuivre les actions engagées et en initier de nouvelles autour des quatre piliers qui font notre identité et notre force collective : la valorisation de notre environnement et particulièrement la transition écologique dans le cadre du « Plan Climat », le développement économique pour créer de l'emploi – il nous faudra être ambitieux tout aussi bien en termes de relocalisation industrielle grâce à la ZAC Axioparc par exemple, qu'avec la création de pépinières d'entreprises ou la promotion d'énergies décarbonées pour chauffer nos bâtiments publics ; nous continuerons également de développer les services à la population, et les projets touristiques pour attirer à nous les visiteurs.

Notre identité réside également dans notre position frontalière, nous allons œuvrer à développer les actions transfrontalières, et ce en lien avec la nouvelle Collectivité Européenne d'Alsace dont c'est un axe majeur.

Comment sera conçu le projet de territoire ?

Nous allons mettre à profit le début du mandat pour construire concrètement, et ensemble, ce projet pour le Pays Rhénan. La réflexion intégrera les questions budgétaires : l'équilibre financier de notre intercommunalité est bien sûr une responsabilité pour nous tous, mais aussi la condition pour pouvoir engager de nouvelles actions.



Les membres du Bureau.

Les élus du Pays Rhénan

40 ÉLUS DÉLÉGUÉS AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE REPRÉSENTENT LES 17 COMMUNES DU TERRITOIRE. ILS SONT RÉPARTIS DE LA MANIÈRE SUIVANTE, EN FONCTION DU NOMBRE D'HABITANTS : 6 DÉLÉGUÉS POUR DRUSENHEIM, 5 POUR SOUFFLENHEIM, HERRLISHEIM ET GAMBSHEIM, 3 POUR KILSTETT, 2 POUR ROESCHWOOG, OFFENDORF, SESSENHEIM ET ROUNTZENHEIM-AUENHEIM ET 1 POUR CHACUNE DES 8 AUTRES COMMUNES (DALHUNDEN, FORSTFELD, FORT-LOUIS, KAUFFENHEIM, LEUTENHEIM, NEUHAEUSEL, ROPPENHEIM ET STATTMATTEN).

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



LEUTENHEIM
Marc ANTONI, Maire, Délégué
Denis BEYREUTHER, Délégué suppléant



ROESCHWOOG
Michel LORENTZ, Maire, Délégué
Geneviève KIEFER, Déléguée



ROUNTZENHEIM-AUENHEIM
Bénédicte KLÖPPER, Maire, Vice-Présidente
Claude STURM, Délégué



SOUFFLENHEIM
Camille SCHEYDECKER, Maire, Vice-Président
Danièle AMBOS, Déléguée
Nathalie EGGERMANN, Déléguée
Mireille HAASSER, Déléguée
Albert MEYER, Délégué



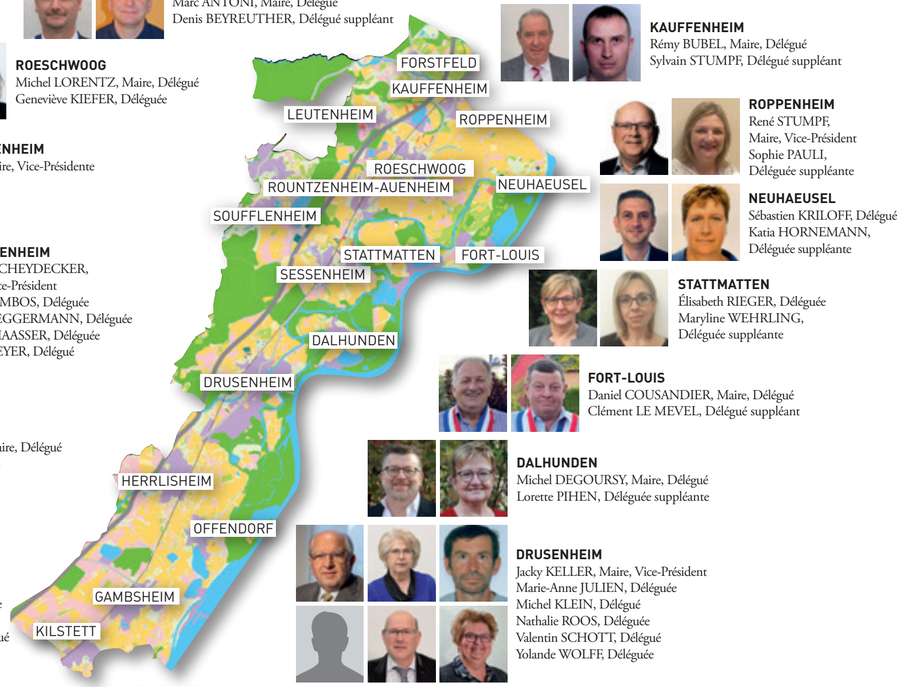
SESSENHEIM
Raymond RIEDINGER, Maire, Délégué
Cinthya HIRSCH, Déléguée



HERRLISHEIM
Serge SCHAEFFER, Maire, Vice-Président
Nadine BEURIOT, Déléguée
Michel GEORG, Délégué
Frédéric REYMANN, Délégué
Pénélope SALON, Déléguée



GAMBSHEIM
Hubert HOFFMANN, Maire, Vice-Président
Anne EICHWALD, Déléguée
Joël HOCQUEL, Délégué
Martine HOMMEL, Déléguée
Gabriel WOLFF, Délégué





FORSTFELD
Philippe BOEHMLER, Maire, Délégué
Hervé DURAND, Délégué suppléant

KAUFFENHEIM
Rémy BUBEL, Maire, Délégué
Sylvain STUMPF, Délégué suppléant

ROPPENHEIM
René STUMPF, Maire, Vice-Président
Sophie PAULI, Déléguée suppléante

NEUHAEUSEL
Sébastien KRILOFF, Délégué
Katia HORNEMANN, Déléguée suppléante

STATTMATTEN
Élisabeth RIEGER, Déléguée
Maryline WEHRLING, Déléguée suppléante

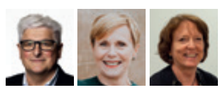
FORT-LOUIS
Daniel COUSANDIER, Maire, Délégué
Clément LE MEVEL, Délégué suppléant

DALHUNDEN
Michel DEGOURSY, Maire, Délégué
Lorette PIHEN, Déléguée suppléante

DRUSENHEIM
Jacky KELLER, Maire, Vice-Président
Marie-Anne JULIEN, Déléguée
Michel KLEIN, Délégué
Nathalie ROOS, Déléguée
Valentin SCHOTT, Délégué
Yolande WOLFF, Déléguée



OFFENDORF
Denis HOMMEL, Maire, Président
Anne CRIQUI, Déléguée



KILSTETT
Francis LAAS, Maire, Vice-Président
Francine HUMMEL, Déléguée
Rosita KAISER, Déléguée

L'EXÉCUTIF

Le Président et ses Vice-Présidents sont élus par les conseillers communautaires. Une Conférence des Maires, composée des maires de chacune des 17 communes, complète l'exécutif.

LE PRÉSIDENT

Denis HOMMEL, maire d'Offendorf

LES VICE-PRÉSIDENTS

Hubert HOFFMANN,
maire de Gambsheim, délégué au suivi des bâtiments et des travaux

Jacky KELLER,
maire de Drusenheim, délégué au développement économique

Bénédicte KLÖPPER,
maire de Rountzenheim-Auenheim, déléguée aux services aux habitants

Francis LAAS,
maire de Kilstett, délégué aux finances

Serge SCHAEFFER,
maire de Herrlisheim, délégué au Plan Climat, à l'aménagement du territoire et aux mobilités

Camille SCHEYDECKER,
maire de Soufflenheim, délégué au développement touristique

René STUMPF,
maire de Roppenheim, délégué au traitement des ordures ménagères et à la coordination des réseaux

LES COMMISSIONS

Six commissions thématiques sont chargées d'émettre des avis et de préparer les décisions de la Conférence des Maires et du conseil communautaire. Elles sont animées par les Vice-Présidents qui ont en charge les compétences dont elles traitent :

- → commission Équipements et voirie communautaire
- → commission Développement économique et attractivité industrielle
- → commission Services aux Habitants
- → commission Affaires générales et Finances
- → commission Aménagement, Plan Climat et mobilités
- → commission Tourisme et politique locale du commerce

LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC SORT DE TERRE

La future maison intercommunale regroupera dans un site unique plusieurs services actuellement dispersés sur l'ensemble de notre territoire, ce qui facilitera les démarches des habitants. L'agence Lucquet Architectes qui l'a conçue propose une véritable « maison », au sens d'un lieu de vie, convivial et accueillant.

Le chantier a démarré en juin 2020 par les travaux de terrassement et de fondations spéciales. Le gros œuvre est en cours aujourd'hui. La livraison du bâtiment est prévue fin 2021/début 2022.

Les entreprises de travaux interviennent dans le respect des délais tout en intégrant les contraintes liées à la Covid-19. Différentes mesures sont prises pour assurer la sécurité des salariés, comme la rotation des réfectoires entre les équipes ou l'entretien rigoureux des espaces de travail et de repos.

Les premières entreprises mobilisées

- → Terrassement : TP KLEIN (Herrlisheim)
- → Fondations spéciales : SONDEFOR (basée dans la Vienne)
- → Gros-œuvre : SELTZ CONSTRUCTION (Andlau)



Ouverture dans un an !

Nos actions

EN AVANT AXIOPARC !

EN JUILLET 2020, UNE DERNIÈRE ÉTAPE D'APPROBATION A ÉTÉ FRANCHIE POUR AXIOPARC, LA FUTURE ZONE D'ACTIVITÉS À DRUSENHEIM-HERRLISHEIM.

Les élus de la Communauté de Communes ont approuvé le 16 juillet 2020 le bilan de la mise à disposition de l'étude d'impact auprès du public, et le dossier de réalisation de la ZAC Axioparc. Cette approbation a clôturé la dernière phase de la procédure administrative. Les travaux d'aménagement viennent de démarrer.

En parallèle, Axioparc a été classé début 2020 par le gouvernement parmi les 12 premiers sites français « clés en main ». Ces sites sont aujourd'hui au nombre de 66, dont 3 sont alsaciens.

Il s'agit de sites permettant l'implantation rapide de nouveaux projets, notamment industriels, du fait de l'anticipation des procédures administratives telles l'urbanisme, l'environnement pour ne citer que celles-ci…

La Communauté de Communes du Pays Rhénan ayant engagé ces différentes démarches dès l'acquisition du site en 2015 dispose aujourd'hui d'une surface commercialisable de près de 78 ha permettant la création de 1 500 à 1 800 emplois à terme avec le développement commercial de la zone qui s'étalera sur une petite dizaine d'années. Cette reconnaissance est un facteur d'attractivité supplémentaire pour Axioparc, qui intéresse d'ores et déjà de nombreuses entreprises.

UNE RECONNAISSANCE AU NIVEAU NATIONAL
Axioparc a été classé parmi les sites « clés en main » en France, reconnus parce qu'ils facilitent l'installation des entreprises



Le second rond-point d'entrée de la zone d'activité a été réalisé courant 2020 et mis en service le lundi 24 août. Il sera pourvu d'un éclairage public lorsque la zone sera aménagée.

TOURISME : UNE SAISON PARTICULIÈRE

Un été exceptionnel au Staedly…
… malgré la situation sanitaire !

En raison de la Covid-19, le camping intercommunal du Staedly est resté fermé du 1er avril au 11 juin 2020. La fréquentation a ensuite été en hausse significative : environ 40 % de vacanciers en plus en juillet et environ 15 % en plus en août par rapport à 2019. Cela a permis de compenser en partie la perte engendrée par la longue période de fermeture.

En raison de la météo très favorable, le plan d'eau et sa baignade surveillée ont également attiré du monde, avec quasiment un quart de clients en plus en juillet et en août par rapport à 2019.

Les « pods » attirent

Les « pods » sont des hébergements insolites : il s'agit de petites huttes en épicéa équipées de tout le nécessaire et qui invitent à des vacances simples et proches de la nature. En dépit de la Covid-19, les travaux de montage et d'aménagement intérieur des 6 pods ont pu se poursuivre au printemps 2020. Les nouveaux hébergements ont été mis en location tout début juillet. En quelques semaines ils ont confirmé qu'ils suscitent l'intérêt, puisque 61 couples sont venus passer en moyenne 3 nuits dans ces bulles de nature.



Pod au Staedly.



LE PLAN CLIMAT ADOPTÉ

Lancé en 2018, le Plan Climat Air Energie Territorial a fait l'objet de rencontres du Club Climat composé de citoyens volontaires, des partenaires (État, Région, ADEME, Département, chambres consulaires…). Après consultation du public l'été dernier, le PCAET du Pays Rhénan a été adopté par les élus.

Le dossier est consultable sur le site internet **www.cc-paysrhenan.fr, rubrique vivre.**

La priorité est désormais donnée à la mise en œuvre. Avec, entre autres, l'installation d'une chaufferie au bois, à la place du fioul utilisé aujourd'hui, à la salle polyvalente « l'Escal » à Dalhunden. L'étude est soutenue par la Région Grand Est dans le cadre du dispositif Climaxion qui agit en faveur de la transition écologique et énergétique.

Elle s'inscrit aussi dans les objectifs du Plan Climat Air-Énergie Territorial du Pays Rhénan pour baisser notre dépendance aux énergies fossiles.

Des initiatives exemplaires sur notre territoire vous seront prochainement présentées.

QU'EST-CE QUE LE PETR ?

Un syndicat qui met en œuvre un projet commun d'aménagement et de développement du territoire. Le PETR de la Bande Rhénane est présidé par Denis Hommel. Et réunit deux Communautés de Communes : le Pays Rhénan et la Plaine du Rhin. Le territoire s'étend de Lauterbourg au nord à Kilstett au sud. Le Syndicat porte le Schéma de Cohérence Territoriale approuvé en 2014. Sa révision va s'engager dans les prochains mois.

DEVENIR « ACCUEIL VÉLO »

Le label « Accueil vélo » est une marque nationale qui garantit un accueil et des services de qualité pour les cyclistes en itinérance. Les prestataires de services qui peuvent prétendre à ce label sont les hébergements, les loueurs et/ou réparateurs de cycles, les restaurateurs, les sites touristiques et les Offices de Tourisme. Sur notre territoire du Pays Rhénan, nombre de professionnels peuvent candidater, car ils sont presque tous situés à moins de 5 kms d'un itinéraire cyclable reconnu.

Depuis un an, l'Office de Tourisme du Pays Rhénan encourage ce label et compte déjà 5 partenaires « Accueil vélo », à savoir :

- Nautic Port à Offendorf
- Boulangerie Julien à Herrlisheim
- Au Gourmet à Drusenheim
- Meublé de tourisme de Mme et M. Scherer à Soufflenheim
- Camping du Staedly à Roeschwoog

D'autres candidats sont d'ores et déjà en lice pour agrandir la famille des labellisés. Porté par ce bel engouement, le Pays Rhénan sera une étape incontournable et une référence en matière d'accueil des cyclotouristes.

→ **Pour poser votre candidature, contactez-nous : stephane.brucker@ot-paysrhenan.fr**

En savoir plus **https://www.alsace-destination-tourisme.com/démarches qualité**

VOTRE VOIX POUR LE VÉLO



Vous étiez nombreux à avoir participé à l'enquête sur la mobilité cyclable et nous vous en remercions ! Vos propositions permettront d'enrichir la réflexion des élus de la Communauté de Communes sur la politique cyclable de notre territoire.

Un grand merci pour vos contributions !

DU NOUVEAU POUR NOS DÉCHETS

LES BACS DE COLLECTE

Vous déménagez ou vendez votre logement ? Votre bac de collecte est abîmé ou défectueux ?

→ **Signalez tout problème technique ou changement de votre situation au numéro vert (gratuit) de la société Suez : 0 800 080 208**

DES COMPOSTEURS EN BOIS

Réalisés par la filière bois des Ateliers du Sonnenhof de Reichshoffen, ils sont en vente au prix de 25 €. Deux modèles sont proposés.

→ **Bon de commande à télécharger sur www.rieom.fr**

JAMAIS SANS MASQUE

Nos déchèteries ont retrouvé un fonctionnement normal pour tous, sans rendez-vous, aux horaires habituels. Les agents régulent les flux pour limiter le nombre d'usagers présents en même temps sur les sites.

→ **Le port d'un masque est obligatoire. Merci de votre compréhension et de votre patience dans cette situation délicate et exceptionnelle.**

LA REDEVANCE D'ENLÈVEMENT

Acquittée par chaque foyer, la redevance d'enlèvement des déchets ménagers 2021 a été fixée à 188 €. Elle comprend une part variable, valable du 1er janvier au 31 décembre 2021, incluant 360 kilos de déchets et 24 levées pour l'année. Les levées supplémentaires sont facturées 2 €, le kilo supplémentaire 0,28 €.

Au service des habitants

VOUS CHERCHEZ UN MODE D'ACCUEIL POUR VOTRE ENFANT ? **NOUS SOMMES À VOS CÔTÉS**

PARENTS ! SI VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN MODE D'ACCUEIL POUR VOTRE ENFANT OU FUTUR ENFANT, LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES – PARENTS (RAM-P) PEUT VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE RECHERCHE.

Que vous soyez futurs parents ou à la recherche d'un nouveau mode d'accueil (à la sortie de crèche, à l'entrée à l'école…), les animatrices vous renseignent sur les différentes structures du territoire, leurs spécificités et leur coût mais aussi sur l'accueil chez un assistant maternel et dans ce cas sur votre futur statut d'employeur : recherche, informations sur les contrats, la qualité de l'accueil, les aides de la CAF, etc.



→ Prenez contact au **03 88 06 02 06** ou à l'adresse **ram@cc-paysrhenan.fr**

→ Venez découvrir le RAM-P en toute sécurité et toutes ses missions complémentaires : ateliers d'éveil, soirées-rencontres, cafés parents-AMATS, conférences, sorties…

Au multi-accueil
LE BONHEUR EST DANS L'ASSIETTE

Pour que l'enfant puisse être le plus autonome possible, le multi-accueil s'est équipé d'assiettes compartimentées en porcelaine de Limoges super sympas, décorées avec des animaux et adaptées aux petites mains. Ce changement fait écho à la formation « bienveillance » suivie par le personnel de la crèche.

Des assiettes fabriquées à Limoges spécialement pour la crèche

Tout le repas est désormais servi à l'enfant en une fois dans les compartiments de cette assiette : plus libre, il déjeune comme il le souhaite. L'équipe remarque une approche différente de la nourriture chez les tout-petits et les repas sont plus calmes !



Avec la Covid-19, retour à l'essentiel

Comment faire à la crèche avec la crise sanitaire ? Et surtout comment conserver la spontanéité, l'émerveillement et les liens indispensables, alors qu'on doit tous se protéger ? En cours d'année, le multi-accueil s'est adapté à la situation.

Le masque est devenu un jeu de cache-cache et les enfants jouent à décoder les regards. Les professionnelles utilisent plus que jamais les jeux qui n'ont pas besoin d'être désinfectés : chansons, promenades dans le village, comptines, rires, histoires… et les enfants en redemandent.

La rentrée s'est faite sous le signe de l'attention constante aux règles d'hygiène, mais aussi sous l'angle des plaisirs simples, des relations naturelles, des besoins de jeux des enfants sans cesse en activité, de l'essentiel en somme !

UN NOUVEAU CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES

Après l'organisation d'une « Color Tracks » plébiscitée chaque année, la mandature des jeunes conseillers intercommunaux s'est achevée par un travail d'analyse : il a porté sur le fonctionnement du Conseil Intercommunal des Jeunes et sur les rôles respectifs à jouer par les jeunes et par les élus communautaires.

Les nouveaux élus de la Communauté de Communes et les nouveaux membres du Conseil Intercommunal des Jeunes auront dorénavant des bases et des repères sur lesquels s'appuyer afin de faire vivre pleinement ce conseil des jeunes, formidable outil d'engagement et d'éducation à la citoyenneté.

LES RENDEZ-VOUS DE LA PISCINE « ODONATES »

L'AQUACOOL
Le lundi de 16h à 17h, uniquement pour les abonnés.

L'AQUAGYM TONIQUE
Le mercredi et le jeudi de 19h à 20h.

L'AQUABIKE
Le mardi de 18h à 19h, le mercredi de 17h à 18h, le jeudi de 18h à 19h. Le nombre de places est limité, il est recommandé de s'inscrire.

L'ÉCOLE DE NATATION
Le mercredi de 9h30 à 12h30. Pour les enfants à partir de 6 ans. Le nombre de places est limité, les inscriptions sont prises par ordre de réception du dossier complet, dès le mois de mai.

LE CLUB DE NATATION
- Entraînements : le lundi de 17h à 19h, le mardi de 19h à 21h, le samedi de 9h à 12h
- Nagez Forme Santé : le jeudi et le vendredi de 12h à 13h

LE JARDIN AQUATIQUE (pour bébés) est suspendu en période Covid-19.

→ Toutes les infos : https://www.cc-paysrhenan.fr/Decouvrir/Loisirs/Piscine.html

NOUVEAU : LA FORMATION DE MAÎTRE-NAGEUR SAUVETEUR
Le Club d'Activités des Maîtres-Nageurs Sauveteurs (CAMNS) de Bischheim organise la formation au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) à la piscine Odonates.

→ Programme et modalités d'inscription : www.camns.com



ANIMATION JEUNESSE
DURANT L'ÉTÉ, DU PLEIN AIR AVANT TOUT

LE PROGRAMME ESTIVAL S'EST ORIENTÉ VERS DES ANIMATIONS DE RUE, ESSENTIELLEMENT EN PLEIN AIR, AVEC DES EFFECTIFS RÉDUITS ET DES ACTIVITÉS ADAPTÉES À LA NÉCESSAIRE DISTANCIATION SOCIALE.

Pas de séjour ni de Pass'Jeunesse l'été dernier. Toutefois le programme a été riche (avec 56 activités) et 250 participants différents ont pu en profiter en juillet et en août.
Huit semaines d'itinérance ont permis une présence équitablement répartie sur l'ensemble de la Communauté de Communes et bien sûr la gratuité est restée de mise. Au menu, il y a eu :
- des activités de loisirs destinées aux jeunes les lundis, mardis et mercredis
- des activités tous publics ou public familial, les jeudis et vendredis
- des activités culturelles tous publics, les jeudis et vendredis soirs



TOUTE L'ACTU JEUNESSE EST À RETROUVER SUR www.cc-paysrhenan.fr Rubrique « jeunesse »

À noter

Les animateurs Jeunesse sont présents dans les 4 collèges fréquentés par les jeunes du Pays Rhénan : Soufflenheim, Herrlisheim, Drusenheim et La Wantzenau. Des activités pédagogiques sont proposées gratuitement aux élèves et des actions éducatives de prévention y sont menées (par exemple sur le harcèlement ou la surexposition aux écrans).

En savoir + : auprès de l'Animation Jeunesse et de la Vie scolaire de chaque collège.

Les infos pratiques

LA PISCINE ODONATES
Rue de Dalhunden 67410 DRUSENHEIM
Tél : 03 88 53 31 70
piscine@cc-paysrhenan.fr
Horaires en période scolaire :
Mardi de 16h à 19h
Mercredi de 12h30 à 19h
Jeudi de 16h à 19h
Vendredi de 16h à 21h
Dimanche de 9h à 13h
Tarifs :
Adultes : 4,50 € l'unité - 37 € les 10
Enfants (4-16 ans) : 3 € l'unité - 25 € les 10
Enfants (0-3 ans) : 1,50 € l'unité - 8,50 € les 10
Tarif réduit (étudiants, seniors, PMR) : 3,50 € l'unité - 30 € les 10
Aquagym et aquajogging : 10 € l'unité 85 € les 10
Aquabike : 13 € l'unité - 110 € les 10
Jardin aquatique (1 adulte + 1 enfant) : 8 € 65 € les 10

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES PARENTS
5, rue d'Offendorf 67850 HERRLISHEIM
Tél : 03 88 06 02 06
ram@cc-paysrhenan.fr
RAM-P du Pays Rhénan
Les permanences au RAMP :
Lundi de 13h30 à 17h30 : permanence téléphonique
Mardi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30, sur RDV
Jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30
Les permanences délocalisées :
Mercredi de 9h à 11h30 à Roeschwoog (semaine paire) ou Soufflenheim (semaine impaire) sur RDV
Vendredi de 9h à 11h30 à Sessenheim (semaine paire) ou Kilstett (semaine impaire) sur RDV

LE MULTI-ACCUEIL
2, rue du Général de Gaulle 67410 DRUSENHEIM
Tél : 03 88 06 01 11
multiaccueil.drusenheim@alef.asso.fr
Crèche/halte-garderie pour les moins de 4 ans
56 places
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

LE SERVICE ANIMATION JEUNESSE
4, rue de l'Étang 67480 ROESCHWOOG
Tél : 03 88 72 50 40
animation.paysrhenan@fdmjc-alsace.fr
animjeunesse.paysrhenan aj-paysrhenan

L'ESCAL
Rue de la Moder 67770 DALHUNDEN
Tél : 03 88 86 04 48
Réservations au 03 88 06 74 30
contact@cc-paysrhenan.fr
Salle polyvalente et multifonctionnelle, elle propose salle, cuisine, bar et vestiaires.
Les tarifs Pays Rhénan :
- particuliers et entreprises : 675 € + charges le week-end
- associations : 495 € + charges le week-end
- forfait ménage : 50 €/heure

LA RÉGIE INTERCOMMUNALE ORDURES MÉNAGÈRES
8, rue des Tilleuls 67410 DRUSENHEIM
Tél : 03 88 53 47 42
rieom@cc-paysrhenan.fr
RIEOM de la Communauté de Communes du Pays Rhénan
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (fermeture à 16h30 le vendredi)
4 déchèteries à votre service : Drusenheim - Gambsheim - Roeschwoog - Sessenheim.
Suivi conso, calendriers de collecte, consignes de tri et horaires des déchèteries sur www.rieom.fr

L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS RHÉNAN
accueil@ot-paysrhenan.fr
www.visitpaysrhenan.alsace
TourismeenPaysRhénan tourismepaysrhenan

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE À SOUFFLENHEIM
20b, Grand'Rue 67620 SOUFFLENHEIM
Tél : 03 88 86 74 90

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE À GAMBSHEIM
Écluses du Rhin 67760 GAMBSHEIM
Tél : 03 88 96 44 08

LA ZONE DE LOISIRS DU STAEDLY
30, rue de l'Étang 67480 ROESCHWOOG
Tél : 03 88 86 42 18
camping.staedly@cc-paysrhenan.fr
www.camping-paysrhenan.fr
Camping ouvert du 1er avril au 31 octobre
Location de chalets et de pods
Baignade surveillée les mercredis et week-ends de juin, tous les jours en juillet-août

L'UNION DES PROFESSIONNELS DU PAYS RHÉNAN (UPER)
Président : Gilles BLANCK
www.uper.fr
contact@uper.fr
uperalsace
Créée en 2010, cette association est un acteur majeur de la vie économique et joue un rôle de relais auprès des professionnels.
Elle élabore notamment des animations permettant de mettre en avant l'artisanat et le commerce de proximité.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
32, rue du Général de Gaulle 67410 DRUSENHEIM
Tél : 03 88 06 74 30
contact@cc-paysrhenan.fr
www.cc-paysrhenan.fr
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 9h à 12h

« Pays Rhénan » est édité à 20 000 exemplaires auprès des 17 communes de la Communauté de Communes.
Directeur de publication : Denis HOMMEL.
Crédits photos : CC Pays Rhénan, OT Pays Rhénan, ville de Drusenheim, Élisabeth SCHERRER, mairie de Leuthenheim, ©Loïc Chalamandrier, FDMJC.
Création graphique : Grafiti. Impression : Modern Graphic.
Imprimé sur papier 100 % FSC. Janvier 2021.